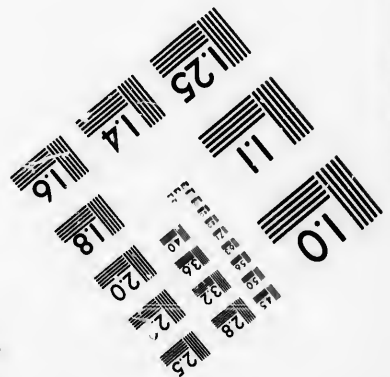
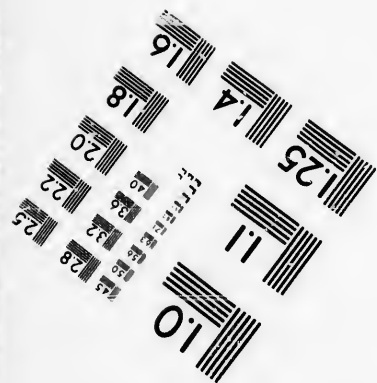
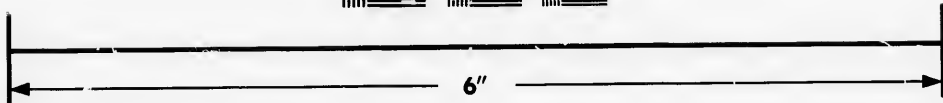
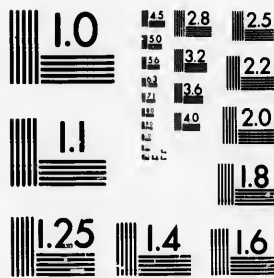


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

0.5
0.7
1.0
1.5
2.0

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

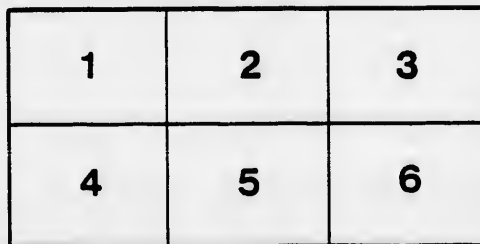
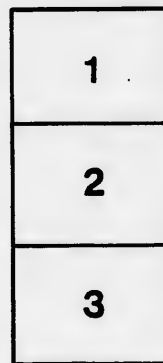
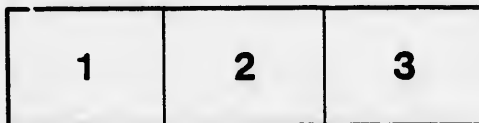
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contains the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
on à



32X

1511.

UNE Assemblée de plusieurs membres du Clergé Catholique de Québec et des environs, tenue dans la Chapelle St. Joseph, Cathédrale de Québec, le 2d jour de Décembre, 1833,

FURENT PRÉSENTS :

MM. P. Anger,
J. Aubry,
F. X. Baillargé,
C. F. Baillargeon,
A. Bédard,
L. T. Bédard,
C. Bégin,
H. Belle-Isle,
F. X. Boucher,
C. F. Cazeau,
D. Daulé,
L. J. Desjardine,
J. B. A. Ferland,
N. C. Fortier,
T. Fréchette,

MM. C. Gauvreau,
Ls. Gingras,
Ln. Gingras,
B. Grénier,
N. Hébert,
J. Holmes,
Z. Lévêque,
P. McMahan,
J. B. Maranda,
J. Nelligan,
A. Parant,
J. B. Potvin,
L. Proulx, senior,
L. Raby,
J. Laberge.

Mr. Ant. Bédard fut appelé au fauteuil; on nomma MM. Baillargeon et Raby Vice-Présidents, et Mr. Ferland Secrétaire.

Les résolutions suivantes furent ensuite proposées et adoptées à l'unanimité :

RÉSOLU, 1o. Que Mgr. Joseph Signay, Evêque de Québec, s'est conformé aux vœux du Clergé et des Fidèles de ce Diocèse, en présentant au Saint Siège Messire Pierre Flavien Turgeon, comme son Coadjuteur et successeur futur.

RÉSOLU, 2o. Que cette assemblée a appris avec les plus vives alarmes, que par suite de difficultés suscitées à la Cour de Rome, l'expédition des Bulles en faveur du dit Messire Pierre Flavien Turgeon aurait été retardée; que même on chercherait à lui substituer une personne dont la nomination, dans les circonstances actuelles, ne répondrait pas aux vœux du Clergé Canadien.

RÉSOLU, 3o. Que, vû la situation des affaires du Diocèse, cette assemblée regarderait la promotion de toute autre personne à la place de Messire Pierre Flavien Turgeon, comme la source des plus grands malheurs pour l'Eglise du Canada.

RÉSOLU, 4o. Que cette assemblée est persuadée que le St. Siège Apostolique accédera aux vœux unanimes du Clergé et du Peuple Canadien, dès qu'il aura reçu des informations plus exactes sur l'état civil et religieux de cette province.

RÉSOLU, 5o. Qu'une requête basée sur les résolutions précédentes soit présentée à Monseigneur l'Evêque de Québec, le priant de n'agréer pour Coadjuteur aucun autre que Messire Pierre Flavien Turgeon; ce digne Prêtre ayant été désigné à cette charge d'après les formes suivies dans le Diocèse jusqu'à présent.

RÉSOLU, 6o. Que Mgr. l'Evêque de Québec soit prié de transmettre cette requête à la Cour de Rome, afin de lui faire connaître les sentiments du Clergé Canadien sur cette affaire importante.

RÉSOLU, 7o. Qu'un comité de cinq membres soit chargé de dresser cette requête.

RÉSOLU, 8o. Que MM. Ant. Bédard, L. J. Desjardins, L. Raby, C. F. Baillargeon, et J. B. A. Ferland composent le dit comité.

RÉSOLU, 9o. Que le dit comité se transporte auprès de Mgr. l'Evêque de Québec, pour prier S. G. de vouloir bien communiquer à cette assemblée, toutes les informations qu'elle pourrait avoir reçues, touchant les causes qui ont retardé l'expédition des Bulles de Messire P. F. Turgeon.

Ajourné à 1h. p. m. Mercredi prochain, le 4 du présent mois.

(Signé,)

ANT. BÉDARD, PRÉF.
Président.

A une seconde assemblée des membres du Clergé Catholique de Québec et des environs, tenue le 4 Décembre 1833, conformément à une résolution de l'assemblée précédente,

FURENT PRÉSENTS :

MM. Demers, V. G.
Desjardins,
Raby,
Baillargeon,
Holmes,
Nelligan,
Hébert,
MacDonald,
Lévêque,
Proulx, senior,
Begin,

Mr. Ant. Bédard Président,

MM. Grénier,
Gingras,
Aubry,
Fréchette,
Baillargé,
Brien,
Maranda,
Potvin,
Belle-Isle,
MacMahon,
Ferland.

Lues les minutes de l'assemblée précédente.

Le Comité nommé pour dresser une requête, conformément aux résolutions de la dite assemblée, présente le projet suivant :

*A Sa Grandeur Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Joseph Signay,
Evêque de Québec, &c. &c. &c.*

Qu'il plaise à Votre Grandeur,

Nous, Vicaires Généraux, Archiprêtres, Curés, Missionnaires, Vicaires et autres Ecclésiastiques du Diocèse de Québec, soussignés, pleins du respect le plus profond pour l'éminente dignité que Votre Grandeur remplit avec tant d'édification pour nous et avec tant d'avantage pour notre sainte religion, sollicitons l'honneur d'exposer :

Que Votre Grandeur s'est conformée aux vœux de son Clergé et de ses ouailles; en demandant au Saint Siège, pour son Coadjuteur et son Successeur futur, Messire Pierre Flavien Turgeon, Prêtre de ce Diocèse.

Que la manifestation de ce choix a causé une satisfaction générale dans votre Diocèse, et qu'elle nous a inspiré une nouvelle estime pour la sagesse et les autres vertus pastorales de celui que la Divine Providence avoit établi notre chef spirituel, notre guide et notre consolateur dans les difficultés sans nombre où nous engage l'exercice du saint ministère.

Que nous avons appris, avec les plus vives alarmes, qu'il se serait élevé à la Cour de Rome, certaines difficultés tendant à retarder ou à empêcher l'expédition des Bulles en faveur du dit Messire Pierre Flavien Turgeon; que même après que le Gouvernement de Sa Majesté Britannique, se conformant aux desirs de Votre Grandeur, lui aurait solennellement donné son agrément, on chercherait à substituer au dit Messire Pierre Flavien Turgeon, une personne dont l'élevation au Siège Episcopal de Québec ne rencontrerait point les vœux du Clergé et des Fidèles de ce Diocèse.

Que, dans les circonstances présentes, nous regarderions la substitution de toute autre personne à la place de Messire Pierre Flavien Turgeon, comme la source des plus grands malheurs pour l'Eglise du Canada.

Que, pénétrés de la plus profonde vénération pour le Saint Siège Apostolique et en particulier pour le très digne Pontife qui régit aujourd'hui l'Eglise universelle, nous sommes persuadés que sa Sainteté ne saurait vouloir autre chose que l'union, la paix et le bonheur d'une des plus florissantes portions du toupau de J. C.; et qu'elle accédera aux vœux unanimes du Clergé et du Peuple Canadien, aussitôt qu'elle aura reçu des informations plus exactes sur l'état civil et religieux de cette province.

C'est pourquoi nous supplions Votre Grandeur de ne point tromper, en cette occasion, l'attente de son Clergé et des fidèles de son Diocèse; de faire tout ce qui dépendra d'elle pour obtenir du Saint Siège Apostolique l'approbation et la nomination du dit Messire Pierre Flavien Turgeon; et de faire connaître au Souverain Pontife les dispositions unanimes de son Clergé et de ses ouailles sur cette affaire importante.

Et vos suppliants ne cesseront de prier, &c. luc et agréée.

Ensuite les membres du comité représentèrent qu'en obéissance aux ordres de l'assemblée précédente, ils se sont transportés auprès de Monseigneur l'Evêque de Québec, et lui ont expliqué l'objet de leur visite; que Sa Grandeur, avec beaucoup de condescendance, leur a communiqué des informations qui sont de nature à justifier les mesures adoptées, et à les convaincre qu'il était urgent d'en hâter l'exécution.

RÉSOLU, Que Mr. le Président soit chargé de remercier Mgr. l'Evêque de Québec, des informations qu'il a bien voulu donner à cette assemblée.

RÉSOLU, Que Mr. le Président soit chargé d'adresser une copie de la requête à Monseigneur l'Evêque de Tennesse, le priant de l'appuyer de son influence, dans le District de Montréal.

RÉSOLU, Que cette requête soit envoyée aux différents membres du Clergé des Districts de Montréal, des Trois-Rivières et de Québec, pour être signée par eux, et qu'elle soit accompagnée des résolutions de cette assemblée. pour leur information.

RÉSOLU, Que Messieurs les Vicaires Généraux Tabeau et Cadieux, ainsi que Monsieur le Curé de Québec soient priés de faire signer cette requête dans les Districts de Montréal, des Trois-Rivières et de Québec.

RÉSOLU, Que le comité déjà nommé soit chargé de faire imprimer un nombre suffisant de copies des résolutions des deux assemblées, ainsi que de la requête à Mgr. l'Evêque de Québec.

RÉSOLU

RÉSOLU, Qu'une très humble supplique soit présentée au Souverain Pontife, priant Sa Sainteté de vouloir bien nommer Coadjuteur de l'Evêque de Québec, la personne qui lui a été présentée à cet effet par Monseigneur Jos. Signay.

Alors on lut et on adopta un projet de supplique dont voici la teneur :

A SA SAINTETE LE PAPE GREGOIRE XVI.

TRÈS SAINT PÈRE,

Nous, Vicaires-Généraux, Archevêques, Curés, Missionnaires, Vicaires et autres Ecclésiastiques du Diocèse de Québec, soussignés, supplions humblement Votre Sainteté de nous permettre de déposer à ses pieds les sentimens de la vénération profonde dont nous sommes pénétrés pour le Père commun des Fidèles, le successeur du glorieux prince des Apôtres, à qui fut commis le soin de paître, de régir et de conduire tout le troupeau de J. C.

Tandis que la terre se réjouit encore de l'heureux avènement de Votre Sainteté à la chaire de S. Pierre, que tous les fidèles de ce vaste Diocèse s'empresment de gagner l'indulgence du Jubilé accordée par V. S. au monde catholique, et d'implorer la protection du ciel sur son Pontificat ; Nous, le clergé de ce même Diocèse, interrompons un moment les travaux d'un ministère qui nous accable, mais qui ne laisse pas de nous remplir de consolation, pour exprimer à V. S. nos craintes, nos alarmes, et pour la supplier de vouloir bien étendre jusqu'à nous sa sollicitude paternelle et sa vigilance toute particulière.

Jusqu'ici, TRÈS SAINT PÈRE, la paix de Dieu a régné dans l'Eglise du Canada ; la foi y est encore vive ; l'Evangile y fait chaque jour de nouveaux progrès ; notre religion sainte est honorée, les exercices du culte public sont respectés, même par nos frères séparés. Nous pouvions attribuer ces précieux avantages d'abord, sans doute, à la bonté toute puissante du Père des miséricordes ; ensuite, à l'intercession d'une foule de Martyrs qui, il y a deux siècles, plantèrent la foi dans ces régions éloignées, où le nom de Dieu était encore inconnu ; enfin, et singulièrement au zèle pastoral, et à la piété des Evêques institués par le S. Siège Apostolique dans ce pays, depuis son établissement.

Nous nous flattons même, T. S. P., que des jours de tranquillité et de prospérité plus grandes encore nous étaient réservés, lorsqu'à la mort du saint Prélat que nous venons de perdre, le sage Administrateur du Diocèse, en prenant possession du Siège de Québec, désigna, d'après les formalités d'usage (sauf toujours la nomination et l'institution canoniques du Souverain Pontife à qui seul l'une et l'autre appartiennent de droit inviolable), pour son Coadjuteur et successeur futur, Messire Pierre Flavien Turgeon, Prêtre du Séminaire des Missions Étrangères de Québec, qui avait été auparavant recommandé à la Cour de Rome, et plus tard agréé solennellement par le ministre de Sa Majesté Britannique.

Une joie universelle se répandit dans tous les cœurs, à la nouvelle de ce choix. Car, T. S. P., depuis nombre d'années, cet Ecclésiastique était connu, aimé et respecté du troupeau dont il allait partager le soin ; les vœux unanimes de tous les Catholiques de cet immense Diocèse l'appelaient à la dignité épiscopale.

Aussi, T. S. P., combien nous fûmes surpris et consternés, en apprenant qu'il paraissait exister à la Sacrée Congrégation de la Propagande quelque obstacle à l'expédition des Bulles du dit Messire Pierre Flavien Turgeon, et qu'on regardait même cet obstacle comme venant de son opinion bien prononcée contre l'aliénation des biens du Séminaire de Montréal ! Hélas ! T. S. P., aurait-il droit à la confiance de son peuple, l'Evêque qui approuverait une telle mesure ? mériterait-il l'amour de son troupeau, le pasteur qui consentirait à voir passer dans des mains étrangères des propriétés consacrées à Dieu pour l'instruction religieuse et morale de ses ouailles ?

Prévoyant que cette aliénation porterait un coup funeste à la religion de leurs pères, le Clergé, dans une requête à Sa Majesté Britannique, et les Fidèles de ce Diocèse, par le ministère de leurs Représentans, dans une adresse au même Souverain, ont solennellement protesté contre une semblable transaction. Nous prenons la liberté d'annexer copie de ces deux pièces à notre présente supplique, pour l'information de Votre Sainteté.

Nous osons donc espérer, T. S. P., que lorsque ces documens auront été soumis à V. S., elle ne nous refusera pas pour notre pasteur futur, celui que tout le peuple demande avec nous, celui que notre Evêque désire associer à ses pénibles travaux ; celui qui ne cesse de prêcher au Clergé ainsi qu'aux autres Fidèles la soumission la plus entière, la vénération la plus profonde et l'affection la plus sincère pour le Pontife Suprême de l'Eglise de J. C.

Nous vous supplions T. S. P., d'écouter favorablement la prière de vos enfans du Canada ; d'agréer nos très humbles représentations, qui seront déposées aux pieds de V. S. par le digne Ecclésiastique récemment chargé des affaires de l'Evêque de Québec auprès du S. Siège, et de nous accorder la Bénédiction Apostolique.

RÉSOLU que cette supplique soit imprimée, et qu'on la fasse circuler, en même temps et de la même manière que la requête à Monseigneur l'Evêque de Québec.

RÉSOLU que Monseigneur l'Evêque de Québec soit prié de transmettre cette supplique au Souverain Pontife.

(Signé) **ANT. BEDARD, P^{RE}S.**

Pour vraie copie.

Président

